

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 17h00 à 19h00
Mercredi de 08h30 à 11h30
Jeudi de 13h00 à 16h30
Samedi de 08h30 à 10h30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date et lieu : 27 mars 2015 – Mairie de Tarcenay – Heure de début : 19h – Heure de fin : 21h30

Secrétaires de séance : Martine Cuinet et Christophe Faivre-Pierret

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

Présents : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergey, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuinet, Nicolas Cretin, Michel Dartevel, Céline Débois, Isabelle Gainet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2014
2. Vote des Taux des Taxes 2015
3. Vote des Budgets Primitifs 2015
4. Divers

1 Approbation des Comptes de Gestion et des comptes administratifs 2014

Christophe FAIVRE-PIERRET, 1^{er} adjoint, présente les comptes administratifs des budgets Commune, Assainissement, Bois, Boulangerie et lotissement les Montots. Pour chacun de ces budgets, les comptes administratifs sont identiques aux comptes de gestion du Percepteur.

Le Conseil Municipal approuve chacun d'eux à l'unanimité.

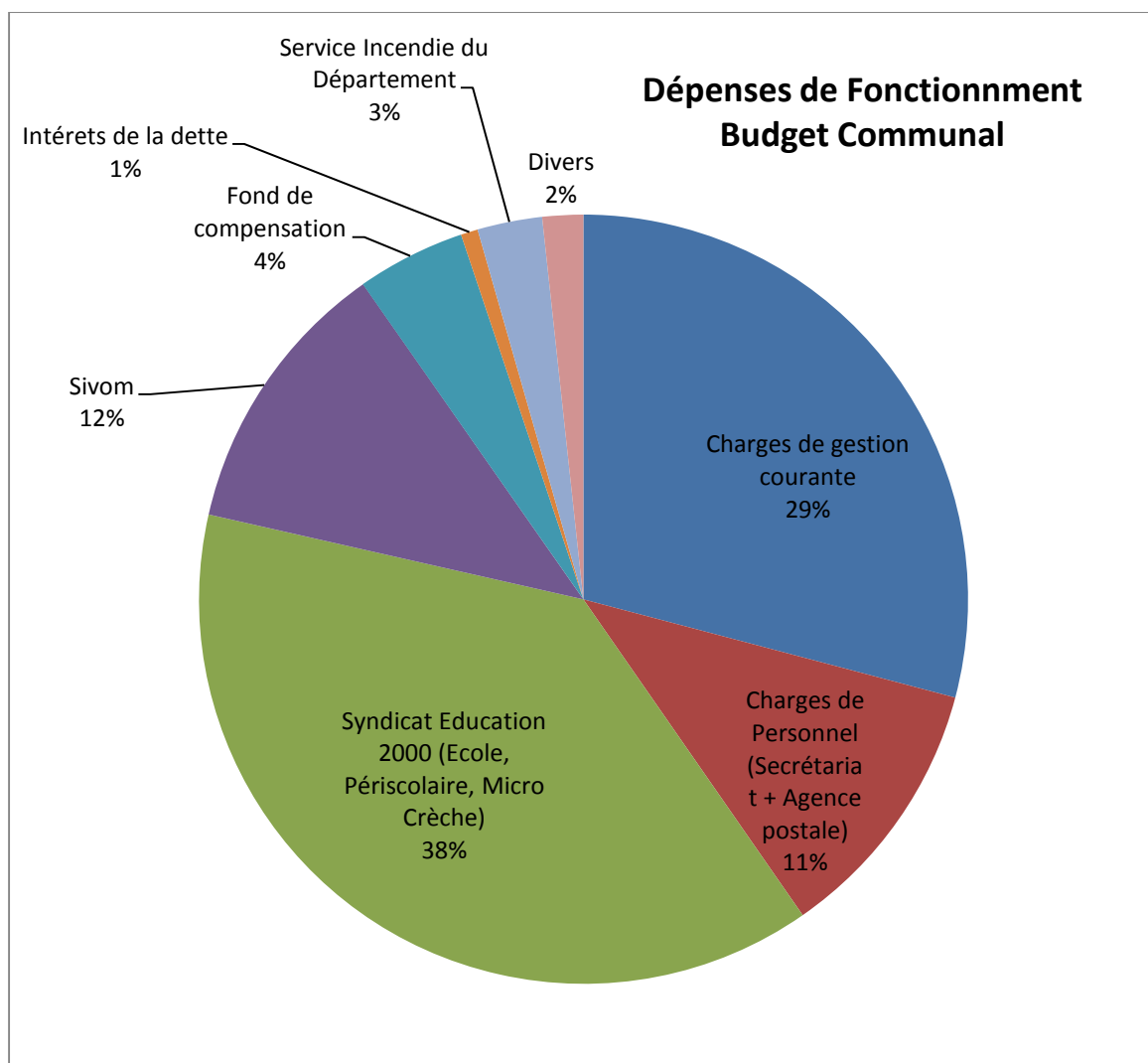
| Commune | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------|--------------|-----------------|---------------------|
| Fonctionnement | 464 416,39 € | 754 708,19 € | 290 291,80 € |
| Investissement | 592 004,84 € | 522 926,87 € | -69 077,97 € |
| | | Résultat cumulé | 221 213,83 € |

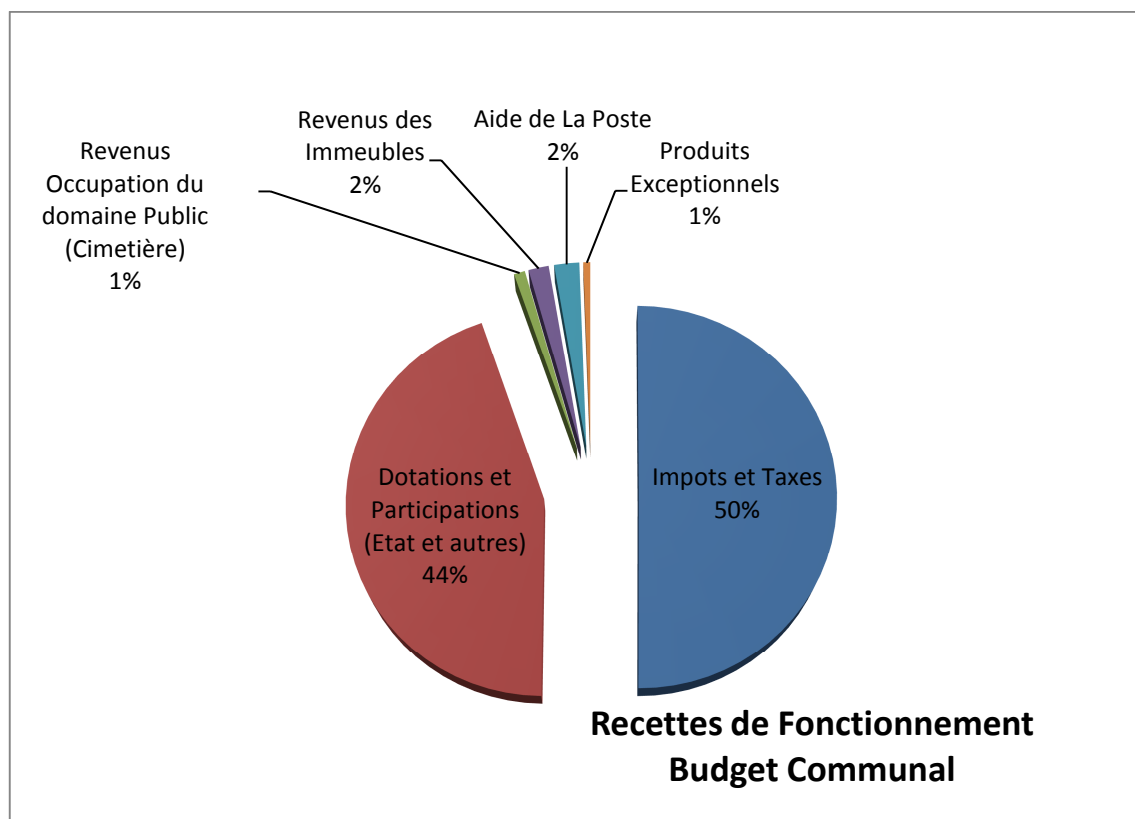
| Assainissement | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------|--------------|-----------------|---------------------|
| Exploitation | 56 906,46 € | 149 959,26 € | 93 052,80 € |
| Investissement | 140 234,79 € | 199 783,26 € | 59 548,47 € |
| | | Résultat cumulé | 152 601,27 € |

| Bois | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------|-------------|-----------------|--------------------|
| Fonctionnement | 5 083,86 € | 63 441,63 € | 58 357,77 € |
| Investissement | 38 685,48 € | 19 300,57 € | -19 384,91 € |
| | | Résultat cumulé | 38 972,86 € |

| Lotissement | Dépenses | Recettes | Résultat |
|--------------------|----------------|-----------------|--------------------|
| Fonctionnement | 325 161,94 € | 1 349 955,97 € | 1 024 794,03 € |
| Investissement | 1 168 726,67 € | 181 206,92 € | -987 519,75 € |
| | | Résultat cumulé | 37 274,28 € |

| Boulangerie | Dépenses | Recettes | Résultat |
|--------------------|-------------|-----------------|--------------------|
| Fonctionnement | 7 190,00 € | 30 975,12 € | 23 785,12 € |
| Investissement | 21 021,67 € | 9 872,16 € | -11 149,51 € |
| | | Résultat cumulé | 12 635,61 € |





2 Vote des Taux des Taxes

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer une augmentation de 2% sur chacune des taxes : Taxe d'habitation, Taxe foncière, Taxe sur le foncier non bâti et Cotisation Foncière des Entreprises.

La Taxe d'Habitation passe de 16,98 % à 17,32 %

La Taxe sur le Foncier Bâti passe de 10,31 % à 10,42 %

La Taxe sur le Foncier non Bâti passe 25,84 % à 26,35 %

La Contribution Foncière des Entreprises passe de 14,15 % à 14,43 %

3 Vote du Budget Primitif 2015

L'ensemble des budgets primitifs a été examiné lors de la réunion de travail du 13 mars 2015. M. le Maire présente chaque budget primitif pour l'année 2015. Après avoir obtenu toutes les explications nécessaires, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité chaque budget primitif.

| Commune | Dépenses | Recettes | Assainissement | Dépenses | Recettes |
|----------------|--------------|--------------|-----------------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 799 750,00 € | 812 673,83 € | Exploitation | 168 400,00 € | 177 299,80 € |
| Investissement | 656 540,47 € | 656 540,47 € | Investissement | 304 138,47 € | 304 138,47 € |

| Bois | Dépenses | Recettes | Lotissement | Dépenses | Recettes |
|----------------|-------------|-------------|--------------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 61 640,00 € | 67 972,86 € | Fonctionnement | 134 000,00 € | 167 274,28 € |
| Investissement | 25 384,91 € | 25 384,91 € | Investissement | 987 519,75 € | 987 519,75 € |

4 Divers

Avenant Maitrise d'ouvrage rue de la Source.

Le montant global des travaux pour les travaux rue de la Source ayant dépassé le budget prévisionnel, il convient donc de signer un avenant pour la Maitrise d'Œuvre effectuée par le cabinet Robert pour un montant de 2 017,03 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21H30.

Les secrétaires de séance :

Martine CUINET

Christophe FAIVRE-PIERRET

INFORMATIONS

ENQUETES PUBLIQUES

Une demande d'autorisation présentée par la société Bonnefoy Béton Carrières Industrie (BBCI) pour l'exploitation d'une installation de préparation et de stockage de combustible, d'une nouvelle installation de production d'énergie par cogénération et d'une installation de séchage/déshydratation de biomasse à Villers-sous-Montrond fait l'objet d'une enquête publique. Cette installation se trouve à moins de 3 km de notre commune, le Conseil Municipal devra émettre un avis. Par ailleurs le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Villers-sous-Montrond aux dates et horaires suivants :

- Samedi 2 mai 2015 de 9h à 12h
- Jeudi 7 mai 2015 de 14h à 17h
- Vendredi 15 mai 2015 de 14h à 17h
- Samedi 23 mai 2015 de 9h à 12h

Une demande d'autorisation présentée par la société GEN'IATEST, sise 4 rue des Épicéas 25640 ROULANS pour l'extension d'une installation de transit de bovins sur le territoire de la commune de La Chevillotte fait l'objet d'une enquête publique. Le plan d'épandage de la société GEN'IATEST concerne le territoire de notre commune, le Conseil Municipal devra émettre un avis. Par ailleurs le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de La Chevillotte aux dates et horaires suivants :

- Samedi 25 avril 2015 de 9h à 12h
- Jeudi 7 mai 2015 de 14h à 17h
- Jeudi 21 mai 2015 de 15h30 à 18h30
- Samedi 23 mai 2015 de 9h à 12h

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Cette année la commémoration du 8 mai aura lieu à Tarcenay

La cérémonie débutera à 11h devant le monument aux morts.

Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par la commune à la salle des fêtes.

Suite à la décision des trois Conseils Municipaux, les commémorations continueront à se dérouler conjointement avec les communes de Mérey-Sous-Montrond et Villers -Sous-Montrond.